



Les premiers ministres discutent des moyens, pour les gouvernements, de travailler ensemble afin de mieux soutenir les Canadiens

HALIFAX, 17 juillet 2024 – Les premiers ministres des provinces et territoires ont conclu leur rencontre estivale annuelle par une réflexion sur l'état des relations fédérales-provinciales-territoriales et sur les moyens d'améliorer la fédération dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Les relations fédérales-provinciales-territoriales sont au cœur d'un Canada fort, au pays comme à l'étranger. Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils travaillent ensemble.

Assurer aux Canadiens un accès en temps opportun à des soins de santé de qualité financés par l'État demeure une priorité de premier plan pour les premiers ministres des provinces et territoires. Ceux-ci ont réitéré leur engagement à agir pour améliorer les perspectives de santé de leurs citoyens.

Les premiers ministres ont aussi discuté de l'importance de la sécurité et de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, des relations du Canada avec ses partenaires internationaux et de l'atteinte de la cible de l'OTAN en matière de dépenses militaires.

Les gouvernements travaillent ensemble pour les Canadiens

Les interactions entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires sont devenues de plus en plus limitées et incohérentes, alors que le gouvernement fédéral déploie unilatéralement des programmes dans des domaines de compétence provinciale ou territoriale.

Notre fédération fonctionne mieux lorsque tous les ordres de gouvernement respectent les pouvoirs constitutionnels. Ces dernières années, le gouvernement fédéral a régulièrement empiété sur les champs de compétence provinciaux, et ce, sans consultation, sans collaboration ni financement adéquats. Lorsque le gouvernement fédéral s'ingère unilatéralement par le biais de lois, de règlements, d'investissements sélectifs ou de champs de taxation dans des domaines de responsabilité provinciale ou territoriale, les Canadiens se retrouvent devant des programmes uniformes, mal adaptés et sous-financés qui ne répondent pas aux besoins des résidents de toutes les régions du pays. Si le financement fédéral cesse, les provinces et les territoires pourraient avoir à payer pour maintenir ces programmes fédéraux. Le gouvernement fédéral doit obtenir l'accord des provinces et des territoires avant d'intervenir dans des domaines à compétence partagée ou relevant de leur compétence.

Un financement adéquat à long terme, une collaboration durant tout le processus de conception et de mise en œuvre et de la souplesse dans les programmes sont essentiels pour que les provinces et les territoires puissent continuer de répondre aux besoins particuliers et aux priorités de leurs résidents.

Les premiers ministres ont fait part de leurs grandes inquiétudes à l'égard des pratiques actuelles de gestion de Pêches et Océans Canada. Un meilleur dialogue et une plus grande collaboration sont nécessaires pour la gestion des ressources halieutiques supervisées par le gouvernement fédéral. Les premiers ministres appuient la position de Terre-Neuve-et-Labrador voulant que ce secteur des pêcheries soit géré conjointement et pressent le gouvernement fédéral de mettre en place une telle approche.

Soins de santé

Agir pour améliorer la santé des Canadiens est une priorité absolue pour les premiers ministres, ce qui suppose le recrutement et la rétention des travailleurs de la santé et une prestation plus efficace de services de santé de qualité, appropriés sur le plan culturel. Le partenariat, la coopération et le respect des besoins particuliers de chacun partout à travers le pays sont des éléments fondamentaux pour s'assurer que les systèmes de santé disposent des ressources et de la souplesse nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens.

Les provinces et les territoires pressent le gouvernement fédéral de respecter leurs compétences et de collaborer en tant que véritable partenaire pour assurer la durabilité des initiatives en santé et améliorer les perspectives dans ce domaine. Les initiatives fédérales telles que le régime de soins dentaires, l'assurance médicaments et les soins de longue durée doivent être élaborés sur les bases d'une collaboration véritable, refléter les priorités provinciales et territoriales et respecter les compétences de chacun.

Les premiers ministres ont souligné que tous les gouvernements devraient avoir droit à une compensation financière récurrente correspondant à leur juste part, y compris les provinces et les territoires qui se réservent le droit d'exiger un financement fédéral sans condition. Les premiers ministres demeurent déterminés à ce que tous les Canadiens reçoivent les soins dont ils ont besoin par le biais de systèmes de santé efficaces partout à travers le pays, financés adéquatement par le gouvernement fédéral. Les premiers ministres ont également convenu de continuer de se concentrer sur l'innovation en matière de santé. Ils ont discuté de l'importance d'accélérer l'accès, pour les patients à de nouveaux médicaments pouvant leur sauver la vie, financés publiquement, et s'engagent à poursuivre leurs travaux dans ce domaine. Les premiers ministres ont convenu de travailler à la mise en place d'un mécanisme accéléré de délivrance des permis de pratique pour les médecins, inspiré du Registre des médecins de l'Atlantique, et ce, en respect du contexte particulier du Québec.

Sécurité publique

Les premiers ministres agissent pour améliorer la sécurité publique et garder les contrevenants et les trafiquants de drogue à l'écart des collectivités. Ils y parviennent par un travail à multiples facettes, avec des partenaires communautaires, afin de remédier aux facteurs complexes tels que les demandes croissantes pour des investissements en santé mentale et pour le traitement des dépendances, en faisant la lutte aux activités des gangs de rue par la prévention et l'intervention et en agissant pour la sécurité des communautés dans les régions rurales et éloignées.

Les premiers ministres sont grandement préoccupés par la question des récidivistes violents. Les modifications apportées l'an dernier au système de mise en liberté sous caution marquent un pas dans la bonne direction, mais de récents incidents troublants semblent indiquer que cette législation n'est peut-être pas aussi efficace qu'attendu. Les premiers ministres demandent une révision approfondie de la mise en œuvre et de l'application de la réforme du

cautionnement et pressent le gouvernement fédéral de se pencher sur toute modification jugée nécessaire, y compris d'autres amendements législatifs.

La sécurité publique exige des efforts continus dans un large éventail d'enjeux interdépendants tels que la pauvreté et l'itinérance, les dépendances et les problèmes de santé mentale. Les provinces et les territoires sont déterminés à continuer d'agir dans ce domaine.

Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'accroître sa collaboration et son appui aux provinces et aux territoires en matière de réhabilitation afin de remédier aux causes sous-jacentes contribuant à la récidive, car de nombreuses personnes détenues souffrent de dépendances et de troubles de santé mentale.

Souveraineté et sécurité dans l'Arctique

Un Canada fort et sûr est tributaire d'un Nord canadien fort et sûr. Les premiers ministres saluent la mise à jour de la politique de défense par le gouvernement fédéral et ses éventuelles retombées pour le Nord. Les relations commerciales et économiques du Canada avec les États-Unis reposent sur le fait que le Canada est un allié et un partenaire fort, solide et sécuritaire.

Les premiers ministres ont également souligné qu'il fallait faire davantage pour préserver la sécurité et la souveraineté de l'Arctique et montrer l'engagement du Canada à l'égard du Nord canadien et de ses habitants. Cela inclut l'optimisation des actifs fédéraux sous-utilisés et la poursuite des investissements dans des infrastructures robustes et polyvalentes qui protégeront le pays tout en contribuant au bien-être des communautés nordiques.

Les premiers ministres ont souligné que les provinces et les territoires peuvent être des partenaires efficaces en ce qui a trait à la sécurité et à la vigilance face à l'ingérence étrangère, au soutien et au développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques ainsi qu'à la sécurité des corridors de transport, des sources d'énergie et des infrastructures essentielles. Les premiers ministres espèrent travailler en plus étroite collaboration avec le gouvernement fédéral à la prise en charge de ces enjeux importants.

Relations Canada – États-Unis

La prospérité et la sécurité des Canadiens et des Américains sont intégrées et leur sont mutuellement bénéfiques. Les provinces et les territoires du Canada sont des alliés démocratiques stables et pacifiques des États-Unis, et sont aussi des partenaires stratégiques clés dans des domaines prioritaires tels que les minéraux critiques et l'énergie. Cette relation est un actif stratégique essentiel à la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord.

Les premiers ministres ont discuté de l'importance de maintenir des relations solides et mutuellement avantageuses en Amérique du Nord, notamment en renforçant la sécurité dans l'Arctique, en maintenant des chaînes d'approvisionnement intégrées et efficaces et en entretenant des relations commerciales ouvertes, fondées sur des règles. La révision de l'accord de libre-échange, en 2026, sera l'occasion de renforcer nos relations commerciales.

Les premiers ministres collaboreront entre eux ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que les dirigeants et les décideurs américains soient pleinement conscients des avantages de la relation sans pareille qui unit l'Amérique du Nord. Les premiers ministres sont fermement résolus à représenter les intérêts provinciaux et territoriaux au sein de cette relation, notamment en informant leurs partenaires américains des compétences provinciales et territoriales à l'égard des ressources naturelles.

Les provinces et les territoires continuent de surveiller et d'agir sur les enjeux susceptibles d'affecter les relations Canada – États-Unis. Les premiers ministres continueront de bâtir et de maintenir des relations avec les partenaires clés américains, qu'ils soient fédéraux, locaux ou des États, de même qu'avec des partenaires du milieu des affaires, du monde du travail et des communautés.

Le Canada dans le monde

Les premiers ministres ont discuté du rôle du Canada en tant qu'allié fiable et stable pour relever les défis mondiaux, notamment grâce à ses engagements de longue date pour la démocratie, le multilatéralisme, la diplomatie, le respect de l'État de droit et les efforts humanitaires. Les provinces et les territoires continuent de jouer un rôle important en tant que partenaires économiques stables et que sources de biens essentiels pour le monde, notamment dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie. Le respect, par le Canada, de son obligation d'atteindre la cible de dépenses militaires de 2 % du PIB attendue par l'OTAN constitue un aspect important de son statut d'allié stable et de partenaire économique solide.

Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de travailler avec eux à empêcher l'ingérence étrangère, particulièrement envers nos institutions, l'économie, les infrastructures essentielles et les chaînes d'approvisionnement critiques en partageant de l'information et des renseignements précis en temps opportun.

Le gouvernement fédéral doit réagir aux activités du crime organisé à nos frontières, notamment en augmentant les ressources de la Gendarmerie royale du Canada, des autorités portuaires et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Le leadership du gouvernement fédéral est également nécessaire pour décourager et prévenir l'importation de précurseurs chimiques utilisés dans la production de drogues illicites mortelles. Les provinces et les territoires s'engagent à collaborer avec le gouvernement fédéral sur ces enjeux critiques en matière de sécurité publique.

Le premier ministre Ford de l'Ontario à la présidence du Conseil de la fédération

À compter du 1^{er} août 2024, Doug Ford, premier ministre de l'Ontario, assurera la présidence du Conseil de la fédération. L'Ontario accueillera la prochaine Rencontre estivale annuelle du Conseil de la fédération, du 21 au 23 juillet 2025.

– 30 –

Pour plus de renseignements, les médias sont priés de s'adresser à :

Catherine Klimek

Attachée de presse

Bureau du premier ministre de la Nouvelle-Écosse

902 717-1020

catherine.klimek@novascotia.ca